



Distr.  
GENERALE  
A/3073  
6 décembre 1955  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Dixième session  
Point 29 de l'ordre du jour

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE RESPECT, SUR LE PLAN INTERNATIONAL,  
DU DROIT DES PEUPLES ET DES NATIONS A DISPOSER D'EUX-MEMES

Rapport de la Troisième Commission

Rapporteur : M. Hermod LANUNG (Danemark)

1. A sa 530ème séance, le 30 septembre 1955, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer à la Troisième Commission, pour examen et rapport, le point 29 de l'ordre du jour de sa dixième session, intitulé "Recommandations concernant le respect, sur le plan international, du droit des peuples et des nations à disposer d'eux-mêmes".
2. La Troisième Commission a examiné cette question à sa 677ème séance, le 30 novembre 1955. Elle disposait, pour l'étude de la question, du chapitre VI, section II, du rapport du Conseil économique et social<sup>1/</sup> et d'une note du Secrétaire général (A/2957). Le représentant de l'Afghanistan a proposé de renvoyer l'examen de la question à la onzième session de l'Assemblée générale. Cette proposition a été adoptée sans opposition.
3. En conséquence, la Troisième Commission propose que l'examen de la question intitulée "Recommandations concernant le respect, sur le plan international, du droit des peuples et des nations à disposer d'eux-mêmes" soit renvoyé à la onzième session de l'Assemblée générale.

-----

1/ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, dixième session, Supplément No 3, document A/2943.